Garantir la sécurité alimentaire et la résilience à long terme de l’agriculture de l’UE

2022/2183(INI) - 14/06/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 447 voix pour, 142 contre et 31 abstentions, une résolution sur le thème «Garantir la sécurité alimentaire et la résilience à long terme de l’agriculture dans l’Union».

Défis pour le secteur alimentaire de l'UE

La pandémie de COVID-19 et l’invasion de l’Ukraine par la Russie ont mis en lumière des problèmes structurels dans le secteur agricole européen et présentent des risques importants pour les marchés agricoles des États membres. Le Conseil est invité à envisager, dans le cadre de la révision du cadre financier pluriannuel, d’accélérer le processus de nivellement des aides de la PAC vers la moyenne de l’ Union afin de donner aux agriculteurs des États membres où ce processus n’est pas encore achevé les moyens de relever les défis actuels.

Les députés ont souligné qu’une action immédiate de l’Union européenne est nécessaire pour **protéger la sécurité alimentaire** contre des menaces telles que le changement climatique et la perte de biodiversité. Il est nécessaire pour l’Union de **renforcer sa sécurité alimentaire**, son autonomie stratégique et la résilience de son secteur agricole et de l’ensemble de sa chaîne d’approvisionnement en réduisant sa dépendance à l’égard des importations en provenance de pays tiers et en diversifiant l’approvisionnement en produits critiques importés tels que les engrais, les aliments pour animaux et les matières premières.

Les chaînes d’approvisionnement ne doivent pas devenir un outil géopolitique pour déstabiliser et compromettre la sécurité alimentaire au niveau mondial, en particulier dans les pays les plus défavorisés et les plus vulnérables.

La Commission est invitée i) à présenter sans retard **un plan stratégique global** pour garantir la sécurité alimentaire de l’Union, qui pourrait inclure l’utilisation de stocks alimentaires stratégiques; ii) à **identifier les secteurs les plus touchés par la crise** et à prendre toutes les mesures nécessaires pour leur apporter un soutien urgent et plus substantiel. Les députés ont également souligné la nécessité de définir un **nouveau soutien financier** pour assurer la sécurité alimentaire de l'Europe et des pays tiers.

Agriculture durable et résiliente

La Commission est invitée à :

- prendre les mesures nécessaires pour **apporter une sécurité aux agriculteurs en matière de planification de la production**, ainsi que des ressources financières suffisantes et des garanties adéquates, permettant de maintenir et, si nécessaire, d’augmenter la production alimentaire, de renforcer des systèmes agricoles durables, d’accroître la diversité des cultures vivrières de l’Union et d’améliorer la qualité des produits;

- veiller à ce que les terres agricoles restent disponibles principalement pour la **production durable de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux**, étant donné que ces terres contribuent à la conservation de la biodiversité tout en contribuant à la sécurité alimentaire et qu'elles peuvent également contribuer à réduire la dépendance énergétique de l'UE;

- veiller à ce que le futur cadre législatif de l'Union pour des systèmes alimentaires durables promeuve la **prise en compte des dimensions sociales et des environnements alimentaires** favorables, afin que les choix alimentaires sains et durables soient les plus disponibles, abordables, promus et attrayants, et qu'il soutienne les chaînes d'approvisionnement courtes ainsi que la consommation de produits locaux et saisonniers.

Pacte vert

Les députés estiment que le pacte vert pour l'Europe pourrait constituer un jalon dans la transition de l' Union vers une économie et une agriculture plus durables. Ils ont toutefois souligné que certaines des mesures proposées pourraient avoir des effets non désirés, qui n'ont pas encore été correctement évalués et recensés au niveau des exploitations. Ils ont dès lors invité la Commission à procéder à une **évaluation complète de l'impact cumulé des propositions législatives du pacte vert** sur le secteur agricole de l' Union, d'une manière globale et systématique, qui couvre toutes les dimensions de la durabilité.

Intelligence artificielle et agriculture de précision

Le Parlement a invité la Commission à intensifier le recours à l'innovation numérique durable afin de moderniser l'agriculture de l'Union. Il a souligné que ces nouvelles technologies peuvent également offrir aux agriculteurs européens des solutions alternatives qui les aident à satisfaire aux nouvelles exigences, notamment en matière de réduction des pesticides et des intrants.

Lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires

Environ un tiers de l'ensemble des denrées alimentaires produites dans le monde sont perdues ou gaspillées à un stade de la chaîne d'approvisionnement alimentaire de la ferme à la table. La Commission est invitée à soutenir des campagnes de sensibilisation des producteurs, des consommateurs et des détaillants à l'importance d'éviter tout type de gaspillage alimentaire ainsi qu'aux répercussions économiques, sociales et environnementales du gaspillage.

Dimension internationale

Le Parlement a souligné qu'il est urgent d'aligner la politique commerciale de l'Union sur les normes européennes en matière d'alimentation durable afin de ne pas entraver la compétitivité de l'Union. Il a demandé que les denrées alimentaires et les produits agricoles fassent l'objet d'un chapitre spécifique dans les négociations et accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux.

Autres recommandations

Les députés ont plaidé pour une stratégie européenne ambitieuse et globale sur le **renouvellement générationnel** dans le secteur agricole. Ils ont invité la Commission à présenter une stratégie globale de l' Union en matière de **protéines** et d'aliments pour les animaux et à définir une vision à long terme pour parvenir à une autonomie stratégique dans le domaine des **engrais** afin d'inciter l'industrie à se tourner vers des méthodes de production plus durables. Ils ont dénoncé l'application par l'Union d'une politique de «deux poids, deux mesures» en matière de **pesticides**, laquelle permet l'exportation, depuis l'Union, de substances dangereuses qui sont elles-mêmes interdites sur son territoire. Ils ont invité la Commission à garantir la réciprocité dans les accords commerciaux internationaux, en particulier en ce qui concerne l' agriculture et les produits agricoles.